



Attestation de formation aux gestes et soins d'urgence

L'acquisition de connaissances nécessaires à l'identification d'une urgence à caractère médical — et à sa prise en charge seul ou en équipe en attendant l'arrivée de l'équipe médicale en lien avec les recommandations médicales françaises de bonne pratique.

EN SAVOIR PLUS



AFGSU DE NIVEAU 1



AFGSU DE NIVEAU 2



ACTUALISATION
DES CONNAISSANCES



Tarifification

Référence	Désignation	Durée de la formation	Modalités en présentiel	INTER ou INTRA	Prix unitaire HT €	Prix unitaire HT € INTER individuel
SEC001 5.9	Attestation de formation aux gestes et soins d'urgence Niveau 1	2 jours	De 4 à 10 stagiaires en présentiel	INTRA	1 700,00€	320,00€
SEC002 5.10	Attestation de formation aux gestes et soins d'urgence Niveau 2	3 jours	De 4 à 10 stagiaires en présentiel	INTRA	2 550,00€	480,00€
SEC010 5.11	Actualisation AFGSU niveau 1 ou 2	1 jour	De 4 à 10 stagiaires en présentiel	INTRA	850,00€	160,00€

- Nombre minimum et maximum de participants par session

Nos conseillers sont disponibles pour répondre à toutes vos interrogations au 01 47 47 17 78
Nous pouvons aussi planifier un rappel selon vos disponibilités

ÊTRE RAPPELÉ

AFGSU de niveau 1

L'objectif de la formation est l'acquisition de connaissances nécessaires à l'identification d'une urgence à caractère médical et à sa prise en charge seul ou en équipe en attendant l'arrivée de l'équipe médicale en lien avec les recommandations médicales françaises de bonne pratique.

Nombre de participants; 1 groupe de 12 candidats maximum.

PERSONNES CONCERNÉES

Personnels non professionnels de santé, exerçant au sein d'un établissement de santé, structure médico-sociale ou dans un cabinet libéral, maison de santé ou centre de santé.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

DURÉE

Minimum 14 heures de face à face pédagogique.

LIEU DE LA FORMATION

Sur site de préférence ou chez SP Enseignement;
31 Rue de l'Alma 92400 Courbevoie.

EN SITUATION DE HANDICAP

Nous vous invitons à nous contacter pour une évaluation personnalisée de l'adéquation du handicap à la formation.

SUIVI ET ÉVALUATION

En application des textes réglementaires en vigueur, une attestation de formation aux gestes et soins d'urgence sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation. Elle comporte une évaluation réalisée tout au long de la formation et une certification finale transcrite dans une grille de certification individuelle.

ANIMATION PÉDAGOGIQUE

30 % de théorie et 70 % de mise en application.
Formations délivrées par des infirmiers urgentistes et basées sur une très grande expérience de terrain.
Les formateurs sont validés par le CESU 77,
SP Enseignement est habilité par le Groupe Hospitalier Sud-Ile-de-France qui dispose de l'agrément CESU délivré par l'ARS (arrêté n° 2012-73).

PROGRAMME

Module 1 : 6h00

Sous forme d'un enseignement pratique relatif à la prise en charge des urgences vitales permettant de :

- Identifier un danger immédiat dans l'environnement et de mettre en œuvre une protection adaptée ;
- Alerter le service d'aide médicale urgente (SAMU) ou le numéro interne à l'établissement de santé dédié aux urgences vitales, de transmettre les observations et de suivre les conseils donnés, l'apprentissage de l'alerte doit aussi, en situation de sauveteur isolé, comprendre l'usage des autres numéros d'urgence : 17, 18, 112, 114 ;
- Identifier l'inconscience et d'assurer la liberté et la protection des voies aériennes d'une personne inconsciente en ventilation spontanée ;
- Identifier un arrêt cardiaque et de réaliser ou de faire réaliser une réanimation cardiopulmonaire (RCP) de base avec matériel (défibrillateur automatisé externe) ;
- Identifier une obstruction aiguë des voies aériennes et de réaliser les gestes adéquats ;
- Arrêter une hémorragie externe y compris la pose d'un garrot, en respectant les règles d'hygiène et les règles de protection face à un risque infectieux.

Module 2 : 4h30

- Identifier les signes de gravité d'un malaise, d'un traumatisme os-seux ou cutané et d'effectuer les gestes adéquats ;
- Identifier les signes de gravité d'une brûlure et d'agir en conséquence ;
- Appliquer les règles élémentaires d'hygiène (mesures barrière)
- De transmettre un bilan synthétique (vital et circonstanciel)
- En l'absence de médecin proche, de demander conseil au service d'aide médicale urgente (SAMU) ou d'appeler le numéro interne dédié, de transmettre les observations et de suivre les conseils donnés.

Module 3 : 3h30

- De comprendre le concept de situations sanitaires exceptionnelles et de connaître l'organisation de la réponse du système de santé (dispositif ORSAN) et son articulation avec le dispositif de réponse de la sécurité civile (dispositif ORSEC) ;
- De s'intégrer dans les plans de gestion des situations sanitaires exceptionnelles des établissements de santé ou médico-sociaux, en fonction de la profession exercée et du lieu d'exercice ;
- D'être sensibilisé à l'accueil d'un afflux de blessés notamment par armes de guerre et aux techniques du damage control ;
- D'être sensibilisé aux risques NRBC-E et aux premières mesures à mettre en œuvre dans ce type de situation (protection et décontamination d'urgence) ;
- D'identifier un danger dans l'environnement et d'appliquer les consignes de protection et de sécurité adaptées notamment en cas d'alerte des populations ou lors d'un événement exceptionnel au sein de l'établissement ;
- Connaître les principes de la prise en charge médico-psychologique des victimes, de l'information des proches des victimes et de l'annonce des décès.

SUPPORTS ET OUTILS PÉDAGOGIQUES

Matériel de simulation (mannequins, défibrillateurs, maquillage et autres petits accessoires...) Vidéo projecteur, cours PPT, documents de référence officiels.

AFGSU de niveau 2

L'objectif de la formation est l'acquisition de connaissances nécessaires, en lien avec les recommandations médicales françaises de bonne pratique à l'identification d'une urgence à caractère médical et à sa prise en charge en équipe, en utilisant des techniques non invasives en attendant l'arrivée de l'équipe médicale.

Nombre de participants; 1 groupe de 12 candidats maximum.

PERSONNES CONCERNÉES

Professionnels exerçant une des professions de santé inscrites dans la quatrième partie du code de la santé publique et étudiants inscrits dans une université, une école ou un institut de formation préparant à l'obtention d'un diplôme en vue de l'exercice d'une profession de santé.

PRÉ-REQUIS

Être titulaire de la formation initiale.

DURÉE

Minimum 21h de face à face pédagogique.

LIEU DE LA FORMATION

Sur site de préférence ou chez SP Enseignement;
31 Rue de l'Alma 92400 Courbevoie.

EN SITUATION DE HANDICAP

Nous vous invitons à nous contacter pour une évaluation personnalisée de l'adéquation du handicap à la formation.

SUIVI ET ÉVALUATION

En application des textes réglementaires en vigueur, une attestation de formation aux gestes et soins d'urgence sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation. Elle comporte une évaluation réalisée tout au long de la formation et une certification finale transcrite dans une grille de certification individuelle.

ANIMATION PÉDAGOGIQUE

30 % de théorie et 70 % de mise en application.
Formations délivrées par des infirmiers urgentistes et basées sur une très grande expérience de terrain.
Les formateurs sont validés par le CESU 77 SP ENSEIGNEMENT habilité par le Groupe Hospitalier Sud-Ile-de-France qui dispose de l'agrément CESU délivré par l'ARS (arrêté n° 2012-73).

PROGRAMME

Module 1 : 10h30

Sous forme d'un enseignement pratique relatif à la prise en charge des urgences vitales permettant de :

- Identifier un danger immédiat dans l'environnement et de mettre en œuvre une protection adaptée ;
- D'alerter le service d'aide médicale urgente (SAMU) numéro d'urgence : 15 ou le numéro interne à l'établissement de santé dédié aux urgences vitales, de transmettre les observations et de suivre les conseils donnés. L'apprentissage de l'alerte doit aussi, en situation de sauveteur isolé, comprendre l'usage des autres numéros d'urgence : 17, 18, 112, 114.
- D'identifier l'inconscience et d'assurer la liberté et la protection des voies aériennes d'une personne inconsciente en ventilation spontanée et d'initier les soins d'urgence selon ses compétences acquises par ailleurs
- D'identifier une obstruction aiguë des voies aériennes, de réaliser les gestes adéquats et d'initier les soins d'urgence (monitorage, oxygénothérapie si besoin)
- D'arrêter une hémorragie externe en respectant la gradation des mesures (compression, pansement hémostatique, garrot au-dessus de la plaie, réévaluation) et d'initier les soins d'urgence selon ses compétences acquises par ailleurs ;
- D'identifier un arrêt cardiaque, de réaliser ou faire réaliser une réanimation cardiopulmonaire avec le matériel d'urgence prévu (défibrillateur automatisé externe, chariot d'urgence, matériel embarqué...), d'initier les soins d'urgence et d'anticiper la réanimation spécialisée ;
- De transmettre à l'équipe venant en renfort, un bilan synthétique (vital et circonstanciel) comprenant signes cliniques, paramètres vitaux et contexte de connaître les techniques d'hygiène de base (mesures barrières) ;
- De mettre en œuvre l'oxygénothérapie si besoin ; de mettre en œuvre des appareils non invasifs de surveillance des paramètres vitaux ;
- D'appliquer les procédures de maintenance et de matériovigilance des matériels d'urgence

Module 2 : 7h00

- D'identifier les signes de gravité d'un malaise notamment un accident vasculaire cérébral, une douleur thoracique, un risque de sepsis, une hypoglycémie et de mettre en œuvre les soins d'urgence adaptés au regard de ses compétences acquises par ailleurs ;
- D'identifier les signes de gravité d'un traumatisme osseux ou cutané et de prendre les mesures adaptées pour la prise en charge du patient (immobilisation, relevage, brancardage) ;
- D'identifier les signes de gravité d'une brûlure et d'agir en conséquence
- D'appliquer les règles élémentaires d'hygiène et d'appliquer les règles de protection face à un risque infectieux ;
- En l'absence de médecin proche, d'appeler le service d'aide médicale urgente (SAMU) ou d'appeler le numéro d'urgence interne dédié, de transmettre les observations en respectant les règles déontologiques et professionnelles et de suivre les conseils donnés
- De prendre les mesures adaptées pour la mère et pour l'enfant face à un accouchement inopiné

Module 3 : 3h30

- De comprendre le concept de situations sanitaires exceptionnelles et de connaître l'organisation de la réponse du système de santé (dispositif ORSAN) et son articulation avec le dispositif de réponse de la sécurité civile (dispositif ORSEC) ;
- De s'intégrer dans les plans de gestion des situations sanitaires exceptionnelles des établissements de santé ou médico-sociaux, en fonction de la profession exercée et du lieu d'exercice ;
- D'être sensibilisé à l'accueil d'un afflux de blessés notamment par armes de guerre et aux techniques du damage control ;
- D'être sensibilisé aux risques NRBC-E et aux premières mesures à mettre en œuvre dans ce type de situation (protection et décontamination d'urgence) ;
- D'identifier un danger dans l'environnement et d'appliquer les consignes de protection et de sécurité adaptées notamment en cas d'alerte des populations ou lors d'un événement exceptionnel au sein de l'établissement ;
- Connaître les principes de la prise en charge médico-psychologique des victimes, de l'information des proches des victimes et de l'annonce des décès.

SUPPORTS ET OUTILS PÉDAGOGIQUES

Matériel de simulation (mannequins, défibrillateurs, maquillage et autres petits accessoires...) Vidéo projecteur, cours PPT, documents de référence officiels.

Actualisation des connaissances N2

L'objectif de la formation est Actualisation des connaissances relatives aux urgences vitales, organisée en ateliers pratiques, ainsi qu'une actualisation des connaissances en lien avec l'actualité scientifique notamment dans le domaine de la médecine d'urgence ou de l'actualité sanitaire.

Nombre de participants; 1 groupe de 12 candidats maximum.

PERSONNES CONCERNÉES

Professionnels exerçant une des professions de santé inscrites dans la 4e partie du code de la santé publique et étudiants inscrits dans une université, une école ou un institut de formation préparant à l'obtention d'un diplôme en vue de l'exercice d'une profession de santé.

PRÉ-REQUIS

Être titulaire de la formation initiale.

DURÉE

Minimum 7h de face à face pédagogique.

LIEU DE LA FORMATION

Sur site de préférence ou chez SP Enseignement;
31 Rue de l'Alma 92400 Courbevoie.

EN SITUATION DE HANDICAP

Nous vous invitons à nous contacter pour une évaluation personnalisée de l'adéquation du handicap à la formation.

SUIVI ET ÉVALUATION

En application des textes réglementaires en vigueur, une attestation de formation aux gestes et soins d'urgence sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation. Elle comporte une évaluation réalisée tout au long de la formation et une certification finale transcrite dans une grille de certification individuelle.

ANIMATION PÉDAGOGIQUE

30 % de théorie et 70 % de mise en application.
Formations délivrées par des infirmiers urgentistes et basées sur une très grande expérience de terrain. Les formateurs sont validés par le CESU 77
SP Enseignement habilité par le Groupe Hospitalier Sud-Ile-de-France qui dispose de l'agrément CESU délivré par l'ARS (arrêté n° 2012-73).

PROGRAMME

1/ La prise en charge des urgences vitales :

Sous forme d'un enseignement pratique relatif à la prise en charge des urgences vitales permettant de :

- Identifier un danger immédiat dans l'environnement et de mettre en œuvre une protection adaptée ;
- D'alerter le SAMU et de transmettre les observations et de suivre les conseils donnés ;
- D'identifier l'inconscience et d'assurer la liberté et la protection des voies aériennes d'une personne inconsciente en ventilation spontanée et d'initier les soins d'urgence ;
- D'identifier une obstruction aiguë des voies aériennes, de réaliser les gestes adéquats
- D'arrêter une hémorragie externe ;
- D'identifier un arrêt cardiaque, de réaliser ou faire réaliser une réanimation cardiopulmonaire avec le matériel d'urgence prévu ;
- De transmettre à l'équipe venant en renfort, un bilan synthétique (vital et circonstanciel) comprenant signes cliniques, paramètres vitaux et contexte ;
- De mettre en œuvre l'oxygénothérapie si besoin ;
- D'appliquer les procédures de maintenance et de matériovigilance des matériels d'urgence ;

2/ La prise en charge des urgences potentielles :

- D'identifier les signes de gravité d'un malaise notamment un accident vasculaire cérébral, une douleur thoracique, un risque de sepsis, une hypoglycémie et de mettre en œuvre les soins d'urgence adaptés au regard de ses compétences acquises par ailleurs ;
- En l'absence de médecin proche, d'appeler le service d'aide médicale urgente (SAMU) ou d'appeler le numéro d'urgence interne dédié, de transmettre les observations en respectant les règles déontologiques et professionnelles et de suivre les conseils donnés ;
- De prendre les mesures adaptées pour la mère et pour l'enfant face à un accouchement inopiné ;

3/ Risques collectifs :

- De comprendre le concept de situations sanitaires exceptionnelles et de connaître l'organisation de la réponse du système de santé (dispositif ORSAN) (dispositif ORSEC) ;
- D'être sensibilisé à l'accueil d'un afflux de blessés notamment par armes de guerre et aux techniques du damage control ;
- D'être sensibilisé aux risques NRBC-E et aux premières mesures à mettre en œuvre dans ce type de situation ;
- Connaître les principes de la prise en charge médico-psychologique des victimes, de l'information des proches des victimes et de l'annonce des décès ;

SUPPORTS ET OUTILS PÉDAGOGIQUES

Matériel de simulation (mannequins, défibrillateurs, maquillage et autres petits accessoires...) Vidéo projecteur, cours PPT, documents de référence officiels.
Livrets numériques.